



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 091-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance publique tenue le 18 mars 2026, le Règlement numéro 091-01, intitulé « *Règlement numéro 091-01 modifiant le Règlement numéro 091 établissant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville visant à ajouter un tarif sur la mise aux normes de la sécurité de la piscine résidentielle* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 19 mars 2026

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE